

Intervention Union Locale CGT d'Arles 23 juin 2016

Le Gouvernement avait franchi un nouveau cap dans sa volonté de bâillonner le mouvement social, en interdisant la manifestation parisienne du 23 juin.

Le président de la République, son premier ministre et son ministre de l'Intérieur, ont tellement basculé dans le déni et l'autoritarisme pour imposer par la force leur loi travail qu'ils ont été à deux doigts d'assumer de ne pas respecter la liberté de manifester aux syndicats...

Cette décision représentait une remise en cause grave d'une liberté fondamentale garantie par la constitution : le droit à manifester.

Les organisations ont toujours affirmé leur volonté de manifester pacifiquement.

L'interdiction éventuelle d'une manifestation syndicale, aurait été une première dans notre pays, depuis le 8 février 1962 ! La dernière grande manifestation interdite avait fait neuf morts au Métro Charonne !

Le refus catégorique des organisations syndicales et de jeunesse a permis après des discussions serrées avec le Ministre de l'Intérieur, d'obtenir le droit de manifester à Paris le 23 juin, ainsi que l'autorisation de manifester le 28 juin.

Depuis trois mois, Hollande et Valls s'échinent à embraser le pays, ils sont seuls comptables du blocage qu'ils pourraient lever immédiatement s'ils suspendaient le débat parlementaire et ouvraient des négociations.

La CGT avec la FSU, Solidaires, SAF, UNEF, FIDL, UNL et la LDH demandent l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les choix opérés par le ministère de l'intérieur quant au maintien de l'ordre durant les manifestations.

Dans ce contexte, l'Union Locale CGT d'Arles, la Bourse du Travail d'Arles, ont été salies.

De mémoire de syndicaliste, de mémoire de citoyen, il faut remonter aux périodes les plus noires de l'histoire de notre pays et de notre localité pour retrouver de telles ignominies barbouillées sur la façade d'un lieu qui, de tout temps, a abrité, favorisé et porté les luttes d'hommes et de femmes déterminés à lutter contre la barbarie et le fascisme, contre le colonialisme, toute forme d'oppression et de répression au travail et dans la vie, pour la justice sociale et pour la paix dans le monde.

À l'heure où **des centaines de milliers de salariés, privés d'emplois, retraités et étudiants qui, depuis trois mois, luttent pour exiger le retrait du projet de loi dite**

travail et pour l'ouverture de véritables négociations pour gagner des droits nouveaux, le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement, droits dans leurs bottes, tentent de museler, d'écraser par tous les moyens, y compris les plus bas, l'expression démocratique d'hommes et de femmes qui manifestent leur désaccord et rejette ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société.

Le gouvernement, sa volonté d'imposer au pays contre l'immense majorité de la population, une loi dont elle ne veut pas, alliés à l'agressivité et à la morgue historiques du patronat, portent ensemble la responsabilité du climat de violence et des atteintes graves à la démocratie dans tout le pays.

L'Union Locale CGT d'Arles et tous les Syndicats CGT qui la composent n'ont de leçon de démocratie à recevoir de personne. Ni de ceux qui l'attaquent et l'insultent ouvertement, ni de ceux qui, en catimini, voudraient lui « refaire la façade » à leur convenance.

L'Union Locale CGT d'Arles, la FSU d'Arles, et Solidaires continueront à dénoncer ce climat et les violations aux droits fondamentaux qu'il génère.

Nous le réaffirmons, nous ne nous laisserons pas détourner du cœur du problème qu'est le projet de loi dite travail.

Un projet de loi largement rejeté par une majorité de français, sondage après sondage, mobilisation après mobilisation.

Un projet de loi visant le dumping social, rejeté par la majorité des organisations représentatives du pays et imposé aux forceps aux parlementaires par le 49/3 et la menace de l'utiliser de nouveau. En effet ce n'est pas parce que le Sénat promet d'empirer encore ce texte rétrograde, que le projet du gouvernement est un moindre mal !

Les organisations syndicales et de jeunesse appellent les salariés, les jeunes, les privés d'emploi et les retraités à participer à la votation. Plus d'un millier de citoyens Arlésiens y ont déjà participé.

Oui, les organisations syndicales et de jeunesse affirment, depuis le début, leur disponibilité pour faire des propositions concrètes, porteuses de progrès social et de nouveaux droits.

Le Président Hollande n'a toujours pas répondu à notre lettre commune adressée le 20 mai dernier.

Le Président Hollande n'a d'autre issue, pour sortir de cette impasse, que de réunir les organisations syndicales et de jeunesse très rapidement.

Nous appelons les salariés, jeunes, privés d'emploi et les retraités à participer massivement à la prochaine manifestation du 28 juin, à Arles à 10H30 Place de la République pour aller déposer les votations en Sous-Préfecture. Nos organisations vont demander à être reçu par le Sous-Préfet d'Arles.

La balle est dans le camp du gouvernement !

Pas question de stopper la mobilisation !

Oui, c'est bien le gouvernement qui est minoritaire, pas la mobilisation !

Oui il leur faut admettre que la seule issue c'est le retrait pur et simple de la loi.

Comme doit être retirée à l'Hôpital d'Arles, le projet de régression sociale concocté par l'A.R.S et relayé par la Direction et le Conseil de Surveillance.

Nous le rappelons, à l'Hôpital d'Arles ils veulent appliquer la loi dite Travail avant même qu'elle ne soit votée ! L'hôpital public est notre bien commun, il n'est pas une marchandise. Nous avons décidé aujourd'hui d'appeler à ce rassemblement devant l'Hôpital car nous ne laisserons pas s'installer des zones de non droits, ni s'instaurer le fait du prince. Nous demandons solennellement à la Direction et au Conseil de Surveillance de prendre le temps qu'il faut pour travailler avec les organisations syndicales les propositions retenues par les agents hospitaliers et qui pour l'instant ont été balayées d'un revers de main par la Direction lors de réunions informelles. Est-il acceptable de laisser le calendrier se dérouler sans discussion et vouloir passer en force lors du Comité Technique d'établissement le 28 juin prochain ! il suffit !

Avec la CGT de l'Hôpital, avec les agents hospitaliers, nous demandons le report des réunions statutaires après la période estivale, l'établissement d'un calendrier de réunions avec l'ouverture d'un véritable dialogue social et la prise en compte des propositions formulées par les agents hospitaliers.

Oui là aussi, la balle est dans le camp de la Direction de l'Hôpital et du Conseil de Surveillance !

Oui le Retrait du projet de loi dite travail est notre exigence.

Ils doivent entendre la voix de la raison qui exige de cesser l'examen par le Parlement de cette loi réactionnaire. Aujourd'hui, les manifestations, autour d'une Bastille reprise et en province, le proclameront plutôt deux fois qu'une, avec le sentiment d'avoir marqué un point et celui de profiter pleinement d'une liberté sauvegardée.

La modernité c'est le progrès social pas la loi dite travail !